NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201686 - Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201686

1.3 Appellation du site
Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
26/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297221

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,12396°

Latitude : 44,6517°

2.2 Superficie totale

2356 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26336	SAOU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		47,42 *(2 %)*		M	A	C	A	A
4060 *Landes alpines et boréales*		23,71 *(1 %)*		M	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		71,13 *(3 %)*		M	A	C	A	A
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		23,71 *(1 %)*		M	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		23,71 *(1 %)*		M	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	23,71 *(1 %)*		M	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0 *(0 %)*		M	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		47,42 *(2 %)*		M	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0 *(0 %)*		M	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		23,71 *(1 %)*		M	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	23,71 *(1 %)*		M	A	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		355,65 *(15 %)*		M	B	C	B	B

9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		118,55 *(5 %)*		M	A	C	A	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	47,42 *(2 %)*		M	A	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	P	C	A	B	B
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
M		*Meles meles*			i	P			X		X	
M		*Marmota marmota*			i	P			X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
P		*Cytisus ardoinoi*			i	P			X	X		
P		*Eryngium spinalba*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Inula bifrons*			i	P						X
P		*Ophrys drumana*			i	P			X			
R		*Anguis fragilis*			i	P			X		X	
R		*Natrix maura*			i	P			X		X	
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	87 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Localisé entre Crest et Bourdeaux dans la Drôme, le massif de Saoû est un synclinal perché cerné par des falaises calcaires abruptes. Deux défilés étroits permettent l'accès au site. La couverture végétale de la forêt de Saoû est exceptionnelle. Elle réunit la plupart des associations végétales connues du Valentinois.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

- Fermeture progressive des milieux ouverts.
- Préservation des spécimens de Genévriers thurifères.

4.2 Qualité et importance

On rencontre sur ce site une grande diversité d'habitats, dont 14 d'intérêt communautaire. Il faut souligner le contraste existant entre le versant sud (chênaie pubescente abritant des plantes méditerranéennes) et le versant nord (hêtraie-sapinière et habitats subalpins), accentué par des différences de substrats, et notamment la présence de zones décalcifiées où se développent des plantes calcifuges.

Sur ce site ont été observées 4 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire : Grand et Petit Rhinolophes, Minioptère de Schreibers et Grand Murin. Ce sont des observations d'individus isolés, sans regroupement connu. Par contre la capture d'une femelle allaitante de Petit Rhinolophe prouve que l'espèce se reproduit sur le site.

Les données relatives au Chabot (Cottus gobio) datent de 1976 et n'ont pas été confirmées par le CSP (Conseil supérieur de la pêche) depuis cette date. Cependant l'espèce a été observée dans la Vèbre en aval de la forêt de Saoû entre 2000 et 2004. Des prospections seront menées pour confirmer ou infirmer sa présence dans le site.

Quelques individus de Rosalie des Alpes ont été observés en 2001.

L'intérêt de ce site remarquable a été reconnu au travers de l'inventaire ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique), de l'inventaire ENS (Espaces naturels sensibles), ainsi que de l'inventaire ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux).

Ce site, qui est également un site classé, est désormais la propriété du Conseil général de la Drôme, suite à son acquisition foncière dans le cadre de sa politique " Espaces Naturels Sensibles". De plus il est intégré totalement dans la ZPS (zone de protection spéciale) FR8212018 "Massif de Saoû et crêtes de la Tour" qui couvre plus de 6600 hectares.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine départemental	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site D16 - FR8201686 « Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû » # Document validé par le Comité de pilotage le 13 janvier 2004 # Centre régional de la propriété forestière Rhône-Alpes (CRPF) # 225 pages (20 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	100 %
39	Forêt de protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	SITE CLASSE FORÊT DE SAOU	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil Général de la Drôme ONF (pour partie)

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201686
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523652/2004-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-forets-et-grottes-du-massif-de-saou-fr8201686

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201686 "Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû" a été approuvé par le Comité de pilotage du 13 janvier 2004.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
- Maintenir les milieux ouverts de prairies par la fauche ou le pâturage extensif.
- Favoriser les essences d'origine de la forêt de ravin.
- Conserver les Genévriers thurifères par une gestion adaptée.
- Maintenir une bonne qualité de l'eau pour l'Ecrevisse à pieds blancs et des zones de refuge dans les racines en maintenant de vieux arbres le long des cours d'eau.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (à envisager ou déjà mis en place) :
- Mesures sylvo-environnementales : contractualisation de la gestion sylvicole afin de maintenir la diversité biologique du site. Plan de gestion à définir.

- Mise en place de mesures agri-environnementales sur les pâturages afin de conserver des zones ouvertes.
- Acquisition foncière par le Département dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles (action réalisée).
- Mise en place de mesures réglementaires au marais du Pas de Lestang et au niveau de la Grande Combe de la forêt de Saoû (réserve biologique forestière envisageable).